

**José Manuel Durão Barroso**

**Président de la Commission européenne**

## **DROITS HUMAINS – MEMOIRE ET RECONCILIATION**

*Check Against Delivery  
Seul le texte prononcé fait foi  
Es gilt das gesprochene Wort*

Dies academicus, Université de Genève  
**Genève, 14 octobre 2010**

Monsieur le Recteur,  
Professeurs,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Je remercie chaleureusement l'université de Genève de m'avoir invité parmi vous aujourd'hui. Je suis très heureux de partager la remise de ce doctorat honoris causa avec d'éminentes personnalités, venant de très prestigieuses institutions de France, d'Italie et des Etats-Unis. Je remercie particulièrement le Recteur, Monsieur Vassali, et l'Université de Genève, de me faire partager ce moment avec Elie Wiesel. Je suis heureux, aussi, parce que l'université de Genève occupe une place très particulière dans ma vie et dans mon cœur. Avec ma femme, j'y ai fait de

grandes rencontres - Denis de Rougemont, grand européen, et mon professeur et très cher ami, Dusan Sidjanski, avec qui j'ai gardé des liens personnels très étroits depuis.

C'est aussi à l'université de Genève que, étudiant, puis assistant au département de science politique, j'ai décidé, non seulement de me marier avec Margarida, mais aussi d'épouser l'Europe!

En débarquant à Genève – c'était en 1979, j'avais dans mes bagages intellectuels et politiques mon vécu personnel sous un régime de dictature, qui a duré jusqu'en 1974. Cette expérience a déterminé mon combat pour la démocratie. Elle a déterminé mon engagement européen. Parce que, pour moi, les deux se confondent. J'ai toujours vu dans

l'Europe la traduction d'un des plus beaux mots de la langue des hommes: le mot de liberté.

Dans son discours fondateur du 9 mai 1950, Jean Monnet dit: "L'Europe n'a pas été faite. Nous avons eu la guerre". Il n'y aurait jamais eu de construction européenne sans une aspiration existentielle à la paix. Mais aussi à la démocratie, à la liberté et au respect des droits de la personne humaine, qui en sont les conditions. L'idée même d'Europe, l'existence même de l'Europe unie, est la réponse à l'expérience des poisons ultimes du nationalisme. À l'expérience de la négation ultime de l'Autre. À l'expérience de la barbarie ultime que l'Europe a connue pendant la Seconde Guerre mondiale.

C'est pourquoi notre thème de réflexion d'aujourd'hui - "mémoire et réconciliation" - s'applique parfaitement à l'Europe. La réconciliation a été le motif et la justification politique première de la création de la Communauté européenne. La réconciliation se fortifie avec le temps. La mémoire, elle, doit s'entretenir. Pour une raison que, cher Elie Wiesel, vous avez parfaitement cernée: "Ceux qui ne connaissent pas leur histoire s'exposent à ce qu'elle recommence".

Pour que la réconciliation soit possible et viable en Europe, il fallait qu'elle puise sa force dans des valeurs communes et qu'elle repose sur le droit. Les valeurs comme garantie du respect des diversités, de la solidarité et de la cohésion. Le droit comme rempart contre la loi du plus fort et

comme garantie de l'égalité des États membres, petits ou grands.

Voilà ce qui a fait de l'Union européenne l'expérience d'intégration économique et politique la plus importante jamais réussie au monde.

Depuis le premier jour, la Communauté européenne, aujourd'hui l'Union européenne, s'est ancrée dans un socle de libertés. Les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit sont des valeurs essentielles pour nous.

Les droits fondamentaux doivent être effectifs. Ils doivent être protégés. Il faut donc à la fois les affirmer et les faire respecter. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009, nous avons le bon instrument. Ce

bon instrument, c'est la charte des droits fondamentaux.

Pendant mon premier mandat de président de la Commission européenne, je me suis battu sans relâche en faveur du traité de Lisbonne. Une des raisons pour lesquelles je l'ai fait, c'est que le traité consacre une conquête politique historique de l'Europe: la Charte des droits fondamentaux.

Cette charte est une avancée vraiment décisive des libertés civiques et des droits fondamentaux dans l'Union, y compris des droits économiques et sociaux. Car elle rend ces libertés et ces droits juridiquement contraignants pour l'Union et pour ses États membres.

Concrètement, cela veut dire que les institutions européennes doivent respecter la Charte des droits fondamentaux dans leurs actes législatifs. Et que les États membres aussi doivent respecter la Charte lorsqu'ils transposent et mettent en œuvre le droit européen.

La Charte est entrée en vigueur en même temps que le traité de Lisbonne, dont elle partage la même valeur juridique. C'est dire notre degré d'ambition politique: l'engagement de l'Union européenne en faveur des droits fondamentaux est gravé dans le marbre.

La Commission européenne joue un rôle central dans cette ambition et dans cet engagement. Elle doit veiller à la compatibilité des lois nationales de transposition avec la Charte, au respect des droits

fondamentaux dans le contexte des politiques de l'Union. Cette compétence est consubstantielle de la construction européenne. Car depuis que les institutions européennes existent, la Commission est la gardienne des traités de l'Union européenne. Et je tiens à le dire: la Commission fera tout ce qui est en son pouvoir pour défendre les principes du droit, notamment celui de la non-discrimination.

L'Union s'apprête aussi à franchir un pas historique supplémentaire – et complémentaire - en adhérant à la Convention européenne des droits de l'homme. La Commission travaille à cette adhésion en collaboration avec les Etats du Conseil de l'Europe. Je suis convaincu que la Suisse, dont on connaît bien la tradition dans ce domaine, jouera comme toujours un rôle constructif dans ces négociations.

Mesdames et Messieurs,

La vision très élevée que l'Europe a des droits de l'homme à l'intérieur trouve aussi son prolongement dans ses relations extérieures.

Quand je représente l'Union européenne à un sommet avec un pays partenaire, je m'attache à utiliser nos outils pour encourager la démocratie et le respect des droits de l'homme. Quand nous entretenons des dialogues politiques avec certains pays tiers, les questions des droits de l'homme, de la liberté d'expression, de la liberté de la presse occupent une place de choix. Eh bien je peux vous dire que ce dialogue est parfois plus franc que le voudraient les usages diplomatiques!

Il ne s'agit pas de donner des leçons à quiconque, ni de s'ériger en modèle. Il n'empêche que l'Europe, parce qu'elle vient d'où elle vient, est un extraordinaire laboratoire d'une réconciliation et d'un partenariat fondés sur les principes du droit. Et cette idée peut être un formidable encouragement pour tous ceux qui se battent pour les libertés dans le monde.

Mesdames et Messieurs,

L'Europe est fière de ses principes et valeurs mais, je ne vous le cache pas, le climat politique actuel en Europe me préoccupe. Aux quatre coins de l'Union, certains courants politiques exploitent sans vergogne la crise économique actuelle pour provoquer des réflexes de repli national, voire nationaliste, et même identitaire. Ils l'utilisent pour

contester les valeurs qui cimentent notre continent et notre projet commun – l’humanisme, l’ouverture, le respect de la diversité et la tolérance.

Il faut défendre l'identité, mais pas l'idée d'une identité qui s'oppose aux autres. Comme le dit l'écrivain Roman Gary, "le patriotisme, c'est l'amour des siens. Le nationalisme, c'est la haine des autres".

Pourquoi laisser à penser que c'est par des solutions simplistes que l'on peut résoudre des problèmes politiques, économiques et sociaux d'une extrême complexité? Pourquoi faire croire que dans un contexte de mondialisation, le retour à la "case nationale" est une réponse viable ou, pire encore, la solution à tout? Et surtout, pourquoi ajouter aux difficultés réelles des Européens des

tensions alimentées par des discours teintés de populisme qui accusent "l'Autre", "l'Etranger", de tous les maux?

Je le dis et je le redirai toujours: le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance n'ont pas leur place en Europe. Ils sont contraires à nos valeurs. Contraires au sens même de notre projet de vie commune. Contraires au destin partagé que nous avons choisi.

Alors il faut que nous soyons tous très vigilants. Et que nous sachions défendre notre construction de libertés et de droits. Porter notre mémoire collective européenne, ce n'est pas un gadget dépassé! C'est le devoir de tout citoyen européen du XXIème siècle qui est attaché à la démocratie.

Le philosophe Edmund Husserl a prononcé en 1935 une phrase qui reste plus que jamais d'actualité: "Europas größte Gefahr ist die Müdigkeit. Kämpfen wir gegen diese Gefahr der Gefahren als "gute Europäer" in jener Tapferkeit". "Le plus grand danger pour l'Europe, c'est la lassitude. Luttons avec tout notre zèle contre ce danger des dangers, en bons Européens."

N'oublions pas notre mémoire. Ne prenons rien pour acquis. Qui pourrait se lasser des libertés que nous avons si durement et chèrement conquises ?

Dans ma position à la Commission européenne, institution qui représente l'intérêt général européen, je ne peux qu'appeler vigoureusement à l'esprit de

responsabilité de chacun - citoyens, société civile, intellectuels et responsables politiques.

En ces temps difficiles de crise matérielle, je suis convaincu que les valeurs qui nous ont permis tant de réalisations et tant de conquêtes n'ont jamais été aussi nécessaires.

Merci.